

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

Du 05 OCT 2022

En Présidence de Limoges Métropole,

Arrêté des maires pour des annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Condat-sur-Vienne

N° 20220543

VS le code de l'urbanisme, notamment ses articles L.151-10, R.151-18 et L.151-15.

VS la délibération en date du 24 février 2022 approuvant le Plan local d'urbanisme de Condat-sur-Vienne.

VS le code de l'environnement, notamment l'article L.261-6.

VS notamment les documents annexes.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mettre à jour les annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Condat-sur-Vienne.

ARRÊTE

ARTICLE 1. Les annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Condat-sur-Vienne sont mises à jour au vu des documents annexes présentés ci-dessous. Le maire a pour mission d'effectuer la mise à jour des annexes correspondantes.

ARTICLE 2. Le maire a pour mission d'afficher sur son territoire toutes les dispositions du présent arrêté à la suite de la mise à jour des annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Condat-sur-Vienne.

ARTICLE 3. Le présent arrêté sera affiché à la mairie de Condat-sur-Vienne et au siège de Limoges Métropole, durant un mois.

Fait à Limoges, le 05 OCT 2022

En Présidence,

Guillaume GILBERT

Pour le Président
Pré-adjoint
Le Conseiller Municipal Jean-Louis
Boisvert-ROQUES

Publié le 10/10/2022

Arrêté de mise à jour des annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Condat-sur-Vienne

ARRÊTÉ

Arrêté de mise à jour des annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Condat-sur-Vienne

1 DOCUMENT - Publié le 10 Octobre 2022



ARR_URBA_202200543_MISE_A_JOUR_ANNEXES_PLU_CONDAT.pdf
(.pdf, 3,7 Mo)

 **TÉLÉCHARGER**